

# Dossier d'agrément

## en tant qu'organisation de jeunesse

2017-2020

Formulaire III

### Admission dans un dispositif particulier

**Demande de renouvellement**

Dispositif particulier de soutien aux actions d'animation en collaboration  
avec les écoles

Adopté par  
l'Assemblée Générale  
du 20 février 2016

## **L'école des éco-citoyens**

### **Dispositif particulier de soutien aux actions d'animation en collaboration avec les écoles**

#### **Préambule**

Ce formulaire III reprend des informations présentées par ailleurs dans le cadre de l'évaluation du plan quadriennal 2013-2016 d'Empreintes en tant qu'organisation de jeunesse et son plan quadriennal 2017-2020 (formulaire II).

Le Dispositif particulier constitue l'axe 5 du plan quadriennal d'Empreintes. Il est distinct et complémentaire des autres axes.

#### Table des matières :

---

1. Contexte	Page 3
2. Partenariats 2013-2016 (conventions)	Page 3
3. Les projets	Page 6
4. Les outils	Page 9
5. Plan quadriennal 2017-2020	Page 12
5.1. Diagnostic	Page 12
5.2. L'école des éco-citoyens	Page 14

## 1. Contexte

---

Empreintes a obtenu en juillet 2009 un nouveau subside de la Communauté française. En son chapitre IV, le décret du 26 mars 2009 relatif au subventionnement des Organisations de Jeunesse a créé une série de dispositifs particuliers. Une Organisation de Jeunesse peut être admise à un dispositif particulier pendant la période d'un plan quadriennal.

Empreintes a été admise dans le dispositif particulier de soutien aux actions d'animation en collaboration avec les écoles.

Dans ce cadre, l'équipe a établi et commencé à mettre en œuvre une programmation d'actions spécifiques à l'intention des jeunes en collaboration avec les écoles.

Selon l'article 22 du décret, pour ce dispositif, l'association doit :

- développer des activités spécifiques et récurrentes d'animations pédagogiques et socioculturelles en collaboration avec des écoles;
- ces activités doivent être réalisées avec dix écoles en Communauté française par an, réparties sur trois zones d'action;
- développer des animations en lien avec la réalisation d'outils pédagogiques conçus par l'O.J. concernée et qui doivent reposer sur une analyse des besoins de collaboration prenant en compte les jeunes visés par le dispositif et leur environnement;
- inscrire ces collaborations dans le cadre de conventions définissant les rôles et les tâches de chaque partenaire et, le cas échéant, les moyens financiers apportés par certains partenaires et qui doit se réaliser par des actions et des collaborations concrètes dont l'O.J. assure la coordination;
- inscrire les activités menées dans le cadre de ces collaborations dans une logique de continuité.

Le dispositif particulier d'Empreintes vise à réaliser avec les écoles des activités qui amènent les élèves et les adultes qui les accompagnent à devenir davantage acteurs de leur environnement. Cet objectif général se traduit par une série d'actions thématiques qui recourent au même dispositif pédagogique :

- prendre conscience des interactions entre ses comportements et l'environnement ;
- faire l'expérience d'autres comportements ;
- devenir un expert de son environnement et partager son expérience.

Cinq thématiques environnementales directement liées avec la vie scolaire ont été explorées :

- la mobilité
- Le quartier (aménagement du territoire)
- le bruit
- l'utilisation rationnelle de l'énergie
- la nature

## 2. Partenariats « l'École des Eco-citoyens » 2013-2016 (conventions)

---

Au cours de l'année 2013, Empreintes est intervenue :

- Dans **quatorze écoles bruxelloises** dans le cadre d'un projet bruit : Ecole des Six jetons à Bruxelles, Ecole fondamentale Congrès Dachsbeck à Bruxelles, Ecole communale 1-2 de Saint Gilles, Ecole les 4 Saisons à Saint-Gilles, Ecole Beth Aviv à Forest, Ecole maternelle des Magnolias à Laeken, Ecole maternelle de Hembeek à Neder-Over-Hembeek, Ecole Maria Assumpta à Neder-Over-Hembeek, Ecole de La Vallée à Schaerbeek, Ecole maternelle Emile Bockstael à Laken, Ecole

Chapelle-aux-Champs à Woluwé-Saint-Lambert, Athénée Royal de Woluwé-Saint-Lambert, Ecole Oscar Bossaert à Koekelberg, Athénée Uccle 1 à Uccle.

- Dans **quatre écoles** dans le cadre d'un projet mobilité : Une en province de **Brabant wallon** Ecole communale les Petits Pas (Rebecq), une dans la province du **Hainaut** Ecole communale de Marche-lez-Ecaussinnes, une dans la province de **Liège** Ecole fondamentale St-Lambert 2 (Herstal), une dans la province de **Namur** Ecole communale de Ohey Centre.
- Dans **huit écoles en province de Namur** pour un projet énergie : Ecole communale de Vezin (Andenne), Ecole Sainte Begge à Andenne, Ecole Libre St Martin à Cortil-Wodon (Fernelmont), EFCF de Noville-les-Bois (Fernelmont), Ecole communale de l'Envol à Faux-les-Tombes (Gesves), Athénée Royal de St Servais (Namur), Ecole Ste Marguerite à Bouge (Namur), Ecole des Frères à Namur.
- Dans **deux écoles** pour un projet nature et alimentation : une à **Bruxelles** : Collège Saint Hubert (Boidfort), Une en province de **Namur** : Ecole de la Providence (Saint-Servais / Namur)

En outre, en 2013, Empreintes, pour sa qualité d'Organisation de jeunesse environnementaliste active dans le milieu scolaire, a été sollicitée pour participer au projet pilote « Cellule Bien-Etre » en tant que service d'Accompagnement. Dans ce cadre, Empreintes a accompagné 9 écoles pour qu'elles créent un groupe (une cellule) composée des différents acteurs de l'école et mènent des projets transversaux liés aux questions de la santé, de la citoyenneté et de l'environnement. Par ailleurs, les services d'Accompagnement ont travaillé entre eux pour analyser la diversité des questions et des pratiques et identifier des leviers pour favoriser l'émergence et la pérennité du dispositif. Les relations entre l'école et des partenaires extérieurs, dont les associations du secteur socioculturel, est un des thèmes approfondis dans ce cadre.



Au cours de l'année 2014, Empreintes est intervenue :

- Dans **seize écoles bruxelloises** dans le cadre d'un projet bruit : Athénée Royal de Woluwé-St-Lambert, Centre pédagogique Parc Astrid à Laeken, Ecole Chapelle-aux-Champs à Woluwé-St-Lambert, Ecole Clarté à Jette, Ecole Decroly à Uccle, Ecole de La Vallée à Schaerbeek, Ecole fondamentale Congrès Dachsbeck à Bruxelles Centre, Ecole Oscar Bossaert à Koekelberg, Ecole les 4 Saisons à St-Gilles, Ecole Maria Assumpta à Neder-Over-Hembeek, Ecole maternelle Emile Bockstael à Laken, Ecole n°13 à Schaerbeek, Ecole Steyls à Laeken, Ecole Verrewinkel à Uccle, Institut Saint Dominique à Schaerbeek, Les Magnolias à Laeken.
- Dans **sept écoles en province de Namur et une école en province de Luxembourg** pour un projet énergie : Ecole des Frères à Namur, Ecole Libre Saint-Martin à Cortil-Wodon (Fernelmont), EFCF de Noville-les-Bois (Fernelmont), Ecole communale de Naninne (Namur), Ecole communale de Bouge I (implantation du Centenaire) (Namur), Ecole libre d'Andigné (Fernelmont, Ecole fondamentale autonome Croix-Scaille à Gedinne), Ecole communale de Porcheresse (Daverdisse).
- Dans **une école en province de Namur** pour un projet nature : Ecole fondamentale libre de la Providence à Saint Servais (Namur).
- Dans **trois écoles** pour le projet de sensibilisation multithématique « Autour de l'école »: une école en province de **Liège** (Ecole Saint-Lambert à Hortal), deux en province de **Hainaut** (Ecole communale de Marche-Lez-Ecaussinnes, Ecole communale des Hamendes à Jumet).
- Dans une école en province de **Namur** pour des activités d'Ere pour l'enseignement spécialisé : Centre scolaire Claire d'Assise – Ecole fondamentale spécialisée

Par ailleurs, Empreintes a entamé en 2014 un parcours visant à nouer un partenariat « A l'école des éco-citoyens » avec quatre écoles :

- L'école Fondamentale Martin V à Louvain-la-Neuve ;
- L'école Sainte-Marguerite à Bouge ;

- L'école Saint-Lambert 2 à Herstal ;
- Le collège de Bellevue à Dinant ;
- Le collège Saint-Hubert à Watermael ;
- L'école communale Ohey 1 à Evelette.1

Empreintes a participé au focus groupe organisé par l'OEJAJ consacré au dispositif particulier de soutien aux actions d'animation en collaboration avec les écoles dans le cadre de sa mission d'évaluation des dispositifs particuliers.

Au cours de l'année 2015, Empreintes est intervenue :

- Dans **onze écoles bruxelloises et une école en Hainaut** dans le cadre d'un projet bruit : Centre pédagogique Parc Astrid à Laeken, Ecole Oscar Bossaert à Koekelberg, Ecole Steyls à Laeken, Ecole Verrewinkel à Uccle, Institut Saint Dominique à Schaerbeek, Les Magnolias à Laeken, Ecole La Futaie à Watermael-Boisfort, Ecole Regina à Uccle, Sacré-Cœur de Lindhout à Woluwé-Saint-Lambert, Institut du Christ Roi à Bruxelles, Institut Saint-Vincent de Paul à Uccle pour la Région Bruxelloise. L'école Libre Saint-Barthélémy à Châtelineau en Hainaut.
- Dans **quatre écoles en province de Namur, deux écoles en province de Liège et une école en province de Luxembourg** pour un projet énergie : Ecole communale de Naninne (Namur), Ecole communale de Bouge II (Namur), Ecole libre d'Andigné (Fernelmont), Ecole fondamentale autonome Croix-Scaille à Gedinne, EFA Ciolet à Burdinne, Ecole primaire communale de Marneffe (Burdinne), Ecole communale de Porcheresse (Daverdisse).
- Dans **cinq écoles en province de Namur, deux en Brabant wallon et une école en province de Luxembourg** pour un projet mobilité : Ecole communale de Grand Manil (Gembloux), Ecole communal des Isnes (Gembloux), Ecole communale de Loyers (Namur), Ecole communale d'Haillet (Ohey), Ecole communale de Floriffoux (Foreffe), Ecole fondamentale Martin V à Louvain-la-Neuve (Ottignies), Ecole communale fondamentale mixte de Lauzelle à Louvain-la-Neuve (Ottignies), Ecole fondamentale libre de la Haute-sûre à Martelange.
- Dans une école en province de **Namur** pour des activités d'Ere pour l'enseignement spécialisé : Centre scolaire Claire d'Assise – Ecole fondamentale spécialisée

Par ailleurs, Empreintes a poursuivi en 2015 un partenariat « A l'école des éco-citoyens avec l'école communale Ohey 1 à Evelette.1

### **Les conventions sont rassemblées en annexes 19a, 19b, 20a, 20b, 21a, 21b.**

En outre et depuis 2010, l'équipe d'Empreintes s'est particulièrement engagée dans le processus des « Assises de l'ERE/EDD à l'école » initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions wallonne et bruxelloise. Cette participation a eu pour double objectif de mieux connaître le contexte scolaire de manière à proposer des activités davantage en résonance avec ses demandes et, d'autre part, de faire connaître le travail du secteur des Organisations de Jeunesse au côté des écoles dans le domaine de l'Education relative à l'Environnement. Depuis 2014, le processus tient essentiellement en une concertation entre les pouvoirs publics (AGERS, Inspection de l'enseignement, ministères de l'environnement de la Wallonie et de la Région Bruxelles Capitale, Réseaux de l'enseignement, associations autour de formation continuée et initiale des enseignants).

En 2013, le dispositif « L'école des éco-citoyens » proposait aux écoles les projets « Décibelle et Groboucan », « Ecoles Zéro Watt », « Génération Tandem Scolaire » et « L'Ecole au bout des pieds ».

Le projet « Génération Tandem Scolaire » n'existe plus que de manière autonome à Ath et n'est donc plus repris dans le catalogue d'Empreintes. Par contre, trois nouveaux projets ont vu le jour : « Nature en ville » et « Autour de l'école ou Adèle » en 2014, « Emile le Serpent Mobile » en 2015.

Les animations de sensibilisation aux thématiques de la nature en ville, de la biodiversité et de l'eau ont fait l'objet d'une offre actualisée et diversifiée dans le catalogue d'activités scolaires 2015-2016.

Plus ponctuellement, et avec le soutien de stagiaires, un projet de mobilisation des élèves du secondaire du Collège St-Hubert de Watermael-Boitsfort a permis la création d'une cellule environnement à partir de la création d'un potager pendant l'année scolaire 2013-2014 et un cycle d'animations sur les nouvelles formes d'économie a été animé avec les élèves de sixième secondaire du Collège Bellevue à Dinant.

Les projets mobilité s'appuient sur les outils pédagogiques « Optimove » (réédition 2013), « Optimove junior » (édition 2013) et « de Files en Fils ». L'outil « Décibelle et Groboucan » est utilisé dans le cadre des activités portant sur le bruit en milieu scolaire. Son actualisation a été entamée en 2015.

Deux dossiers pédagogiques, l'un consacré à l'éducation à la mobilité, l'autre à l'éducation à l'environnement sonore ont été conçus et édités en 2014 et 2015 de manière à permettre aux enseignants de poursuivre les activités menées avec les élèves.

La thématique alimentation s'appuie sur le jeu « Alimen'Terre » dont une première version a été publiée en juillet 2009. Une deuxième version a été éditée en septembre 2011.

L'ensemble des activités et des outils qui s'inscrivent dans le cadre du dispositif particulier sont décrites dans la section Axe 5 « L'école des éco-citoyens » du plan quadriennal.

### 3. Les projets :

---

#### 1. Projet Bruit « Décibelle et Groboucan »<sup>1</sup>

Le bruit dans une école, c'est la vie ; c'est le signe de l'activité débordante qui y règne. Mais quand le bruit devient nuisance, quand les réfectoires sont un enfer sonore, quand les enseignants développent un sentiment d'impuissance et que les élèves apprennent moins bien à cause du bruit, quand aucune norme, aucune législation et aucun soutien financier et technique n'existent, il est temps d'agir.

« Décibelle et Groboucan » est un projet participatif de sensibilisation et de mobilisation des élèves autour de la réduction des nuisances sonores. En quatre animations et à la faveur d'un travail en classe, ce projet invite les élèves et les enseignants à poser des actions concrètes au sein de l'école. Il multiplie les approches pour développer la sensibilité et l'intelligence de chaque enfant. Il se base sur la coopération entre l'association et l'école.



Les étapes du projet : (toutes les étapes sont réalisées dans l'école)

1. Concertation avec l'enseignant
2. Animation de sensibilisation par le jeu « Décibelle et Groboucan : la prison des sons »
3. Bilan sonore : audit de l'école réalisé par les enfants (mesuré et ressenti)
4. Plan d'actions : actions sur les comportements et sur le matériel / bâtiment
5. Clôture et évaluation.

---

<sup>1</sup> <http://empreintesasbl.be/activites/decibel-gros-boucan/>

Le projet a une forme différente à Bruxelles et en Wallonie selon les années. En Wallonie, le projet part d'une concertation avec l'enseignant à laquelle fait suite quatre interventions des animateurs d'Empreintes en classe. L'enseignant poursuit la démarche avec les enfants entre les animations. Les projets sur l'environnement sonore à Bruxelles ont évolué depuis septembre 2012 pour être désormais proposés aux écoles selon 3 formes :

- Un cycle d'animations pour les 8-12 ans
- Un cycle d'animations pour les 5-8 ans
- Un appel à projets aux écoles qui, une fois sélectionnées, peuvent bénéficier d'un accompagnement méthodologique et pédagogique à la carte.

Le cycle d'animations pour les 8-12 ans débute par une sensibilisation à l'environnement sonore à partir du jeu « La prison des sons » tandis que celui destiné aux 5-8 ans commence par un spectacle de marionnettes créé en 2013 par les animateurs d'Empreintes.

## 2. Projet Mobilité « Emile le serpent mobile »<sup>2</sup>

« Emile le serpent mobile » est un défi destiné aux écoles primaires visant à encourager les enfants et leurs parents à adopter des modes de déplacement plus sains et plus durables pour se rendre à l'école.



*École communale de Barvaux*

Durant une période de **2 semaines**, les participants sont invités à **tester** des moyens de transports alternatifs, également appelés « actifs », à savoir **la marche, le vélo, le covoiturage et les transports en commun**.

En adoptant des moyens de transport actifs, les enfants prennent conscience de leur environnement et apprennent à se déplacer de manière sûre tout en partageant la route avec les différents usagers. Si ces modes de transport constituent des exercices physiques souhaitables et recommandés pour la bonne santé des enfants, ils permettent aussi de solutionner en partie les problèmes de circulation et de stationnement aux abords de l'école.

Le défi s'adresse aux écoles primaires, quelle que soit leur taille. Chaque école fixe elle-même, en début de campagne, l'objectif qu'elle souhaite atteindre.

## 3. Projet Mobilité « Ecole au bout des pieds »<sup>3</sup>

« L'école au bout des pieds » vise à lancer au sein d'une école primaire une dynamique pour que davantage d'élèves s'y rendent à pied.

Pour y parvenir, deux classes pionnières (de 5ème et/ou 6ème année) s'impliquent dans la mise en place d'itinéraires piétons adaptés et sécurisés (zone de dépose-minute, signalisation, Pédibus,...) à destination de l'ensemble de l'école.

Objectifs du projet :



*Reconnaissance des abords de l'école à Onay.*

<sup>2</sup> <http://www.emileleserpentmobile.be/>

<sup>3</sup> <http://empreintesasbl.be/activites/ebp/>

Sensibiliser deux classes pionnières et les mobiliser pour être moteur du projet dans l'école.  
Concrètement ces deux classes :

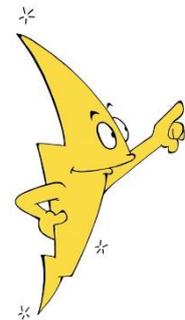
- réalisent un audit participatif des choix de mobilité des élèves (de leurs parents);
- définissent des itinéraires piétons ;
- se forment à la marche à pied sur la voie publique puis forment les autres élèves;
- invitent l'ensemble de l'école à utiliser les itinéraires ;
- évaluent avec les élèves des classes pionnières les obstacles à la mobilité piétonne rencontrés sur les itinéraires et les communiquent aux pouvoirs locaux.

#### 4. Autour de l'école<sup>4</sup>

En 2014, Empreintes a créé un dispositif d'animation permettant aux élèves du dernier cycle de l'école primaire de mieux connaître l'un de leurs environnements de vie : l'école et son quartier. Il permet également d'identifier les liens qui les unissent. Au travers d'un parcours de 5 demi-journées, les élèves découvrent ou redécouvrent cet environnement immédiat au travers d'activités sensorielles. Ils confrontent leurs représentations de l'espace à la réalité, ils examinent le bâti, la mobilité, la nature,... Au terme du parcours, le musée de leurs explorations est présenté aux autres classes de l'école.

#### 5. Projet Energie « Mission URE »

« *Mission URE* » est un projet participatif de sensibilisation et de mobilisation des élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie. En 3 animations et à la faveur d'un travail en classe, ce projet invite les élèves à poser des actions en faveur de l'URE au sein de l'école. Il invite les enfants à prendre en charge leur environnement, à se mobiliser collectivement et à se responsabiliser afin de devenir acteurs de changements. Il multiplie les approches pour respecter la sensibilité et l'intelligence de chaque enfant. Il favorise la construction de savoirs et la coopération.



Logo de MISSION URE.

#### 6. Ecole et Nature en ville

A partir des nombreuses animations de sensibilisation et de reconnections à la nature accumulées au long des années, Empreintes a conçu et anime deux projets scolaires qui mettent les élèves en projets au long d'une année scolaire.

##### - « ça coule de source »

Cycle d'animations consacré à l'eau sous ses multiples aspects : Cycles de l'eau, habitants de la mare ou de la rivière, eau du robinet, eau de source, eau de ville...

##### - « Au rythme des saisons »

Les élèves Choisissent un coin de nature et l'explorent au fil des saisons. Le paysage se transforme, la nature revêt des habits forts différents : feuilles multicolores, bourgeons, fleurs et fruits se succèdent. L'animal, petit ou grand, tour à tour se repose puis s'active, se cache ou se fait bien voyant. A chaque saison ses histoires, ses découvertes, ses richesses, ses plaisirs.

<sup>4</sup> <http://empreintesasbl.be/activites/mission-ure/>

Ces projets se déroulent à Namur et ses environs pour autant que les lieux soient accessibles le plus souvent à pied à partir de l'école.  
Les animations sont conçues de manière à répondre aux objectifs des enseignants et permettre ainsi leur exploitation en classe.

#### 4. Les outils pédagogiques

---

##### 1. Décibelle et Groboucan

Empreintes travaille la question du bruit en milieu scolaire depuis 2004. Cela s'est traduit par la création de l'outil pédagogique « Décibelle et Groboucan » et de nombreux projets scolaires. Le jeu « La Prison des Sons » a été développé dans le cadre de ces projets.

###### Le jeu: La Prison des Sons

Jeu coopératif sur la thématique du bruit à l'école. L'objectif est de sensibiliser les élèves de 8 à 12 ans aux sources et conséquences du bruit. Enfermés dans un labyrinthe peuplé de sons mystérieux, les joueurs doivent réussir des épreuves en équipe, trouver les clés, repérer et résoudre des situations bruyantes tout en évitant les pièges. Après 7 années d'expérience, de nombreuses modifications et améliorations ont été apportées à cet outil. Afin de pouvoir être exploité de manière autonome, il nécessite aujourd'hui une réactualisation.

###### Dossier pédagogique « L'environnement sonore à l'école : Agis-sons ! »<sup>5</sup>

Dossier entièrement refondu et actualisé par Empreintes en 2015. Il est téléchargeable gratuitement sur le site de Bruxelles Environnement.

Spécialement conçu pour aborder en classe une réflexion sur la façon dont l'environnement sonore a un impact sur les apprentissages, la dynamique de groupe et la santé, ce dossier propose une démarche en quatre étapes :

- Sensibiliser : les élèves réapprennent à entendre les bruits qui les entourent, à identifier les sources de bruit dans l'école, à comprendre les caractéristiques physiques du son.
- Agir : les élèves distinguent les bruits liés au matériel de ceux consécutifs aux comportements. Ils découvrent et expérimentent des trucs et astuces pour modifier les impacts sonores à ces deux niveaux.
- Communiquer : les élèves sortent de la classe et sensibilisent les autres acteurs de l'école. Ils les informent de leurs découvertes et des solutions qu'ils ont mises en œuvre.
- Evaluer/Pérenniser : le groupe prend du recul sur ses réalisations, se fixe d'autres objectifs comme par exemple organiser des moments marquants pour attirer régulièrement l'attention sur la qualité de l'environnement sonore.



De nombreuses propositions d'activités concrètes illustrent chacune des quatre étapes. Pour celles et ceux qui se sentent plus à l'aise avec des séquences de cours déjà formalisées, ce dossier propose dans sa deuxième partie, deux outils et onze activités pédagogiques à mener en classe. Ces dernières s'inscrivent dans une progression et une suite logique, néanmoins chacune d'elle peut être utilisée individuellement, en lien avec ce que l'enseignant veut

---

<sup>5</sup> [http://document.environnement.brussels/opac\\_css/electfile/BE\\_DP\\_bruit\\_FR.pdf](http://document.environnement.brussels/opac_css/electfile/BE_DP_bruit_FR.pdf)

travailler ou avec les activités qu'il a déjà mises en place.

## 2. Le site [www.bruitalecole.be](http://www.bruitalecole.be)

Pour guider et soutenir les équipes éducatives qui souhaitent, avec leurs élèves, améliorer leur environnement sonore, l'asbl **Empreintes** lancé en janvier 2016 le site Internet **bruitalecole.be**.

Cet outil, **accessible gratuitement**, a pour objectif de **sensibiliser**, **d'informer**, de **soutenir** et **d'orienter les équipes éducatives**.

Il propose aux enseignant-e-s :

- Des notions **théoriques** sur le bruit,
- Des **conseils pour agir** dans sa classe,
- Une liste d'**outils** et d'**ouvrages de références**,
- Un **soutien pratique** aux enseignant-e-s,
- Un **fil d'actualité** sur la thématique du bruit à l'école.



## 3. Optimove

- Optimove « classique »

Optimove est un jeu coopératif de stratégie créé en 2007 qui traite de la mobilité. Ce jeu invite les joueurs à faire le choix des moyens de transport les plus appropriés en fonction d'une situation donnée. Optimove a pour objectif de faire des jeunes à partir de 12 ans des citoyens critiques sensibilisés à l'impact des choix en matière de mobilité : environnement, sécurité routière, santé et aménagement du territoire.



Afin d'améliorer l'accessibilité du jeu Optimove par son format, son bilinguisme FR/NL, ainsi que sa disponibilité, Empreintes a réédité le jeu en 2013 en partenariat avec l'Institut Belge pour la Sécurité Routière, Bruxelles Mobilité et le Service Public de Wallonie.

- Optimove primaire

Une version transportable et bilingue (FR/NL) à destination du public primaire (3ème à 6ème) a été créée et éditée en 2013 en partenariat avec l'IBSR, Bruxelles Mobilité et le Service Public de Wallonie. Il propose une pédagogie et une dynamique de jeu adaptée à la sensibilisation à la mobilité des 8-12 ans.

En 2015, ce jeu a également été testé avec succès avec un public de l'enseignement spécialisé.

## 4. Dossier pédagogique mobilité

Un dossier pédagogique destiné au premier degré du secondaire pour découvrir les différents enjeux liés à la mobilité (environnement, santé, etc.) et en débattre, afin de devenir un acteur critique et responsable en matière de mobilité. Il est téléchargeable gratuitement<sup>6</sup>.

Fruit d'une collaboration avec la Wallonie (SPW-DGO2), ce dossier pédagogique permet de sensibiliser les élèves à la mobilité tout en développant les compétences des cours de français, de géographie et d'étude du milieu.

Il comporte cinq activités « clé sur porte », comprenant des fiches-élèves à photocopier et des fiches-enseignants en adéquation avec les Socles des compétences et les programmes des réseaux.

Les activités sont indépendantes les unes des autres mais peuvent aussi être articulées. Elles s'appuient sur :

- l'analyse de publicités (voitures, transports en commun, vélo, etc.) ;
- la lecture de cartes, de graphes, de tableaux de données ;
- le débat d'opinion ;
- la lecture et l'écriture de textes argumentatifs ;
- la réalisation d'une enquête « Mobilité » dans la classe, l'école.

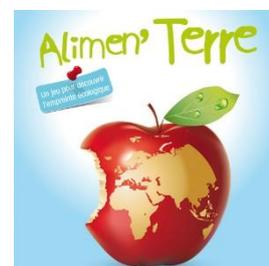
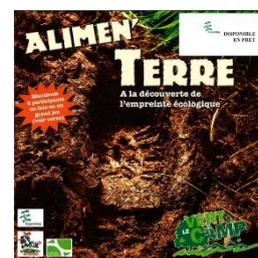
Spécialement conçues pour le **premier degré de l'enseignement secondaire**, ces activités peuvent toutefois être adaptées pour des élèves de 10 à 15 ans.

## 5. Alimen'terre

Alimen'Terre est un jeu pour découvrir l'empreinte écologique de notre alimentation. Le but de ce jeu est de composer un menu original (entrée, plat, dessert, boisson) à partir de différents aliments tout en respectant un contexte de repas déterminé. Les participants doivent cependant être attentifs à ne pas dépasser une empreinte écologique supportable pour la planète. Alimen'Terre est un jeu de société dont le but est d'amener les participants à :

- tisser un lien entre leurs choix alimentaires et leur impact sur l'environnement ;
- identifier les éléments qui influencent l'empreinte écologique ;
- remettre en question leurs choix alimentaires (diminuer le gaspillage, choisir des aliments moins polluants).

Une nouvelle version du jeu Alimen'Terre intégrant la dimension «gaspillages alimentaires» a été créée par Empreintes en partenariat avec Le BEP-Environnement (intercommunale de gestion des déchets regroupant les communes de la Province de Namur) dans le cadre de ses activités de prévention. Cette réédition, sortie en 2011, a été l'occasion de refondre le jeu en éliminant les aspects spécifiquement « scouts », en améliorant la dynamique de jeu et le graphisme et en ajoutant une dimension santé. Elle est adaptée à un public plus jeune (dès 9 ans).



<sup>6</sup> <http://mobilite.wallonie.be/home/outils/outils-pedagogiques/dossier-pedagogique.html>

## 5. Plan quadriennal

---

### 5.1. Diagnostic

L'école est un lieu propice pour faire de l'éducation à l'environnement. C'est un lieu d'éducation, un lieu d'apprentissage et un lieu de vie.

De plus, l'éducation à l'environnement permet aux enfants :

- d'agir de manière éco-responsable et de poser progressivement des choix pour bâtir une société davantage en équilibre avec son environnement,
- d'approcher d'une manière différente la question du bien-être et de la satisfaction des besoins que celle promue par la société de consommation,
- de se reconnecter à la nature pour mieux prendre en compte l'effet de l'activité humaine sur le cadre de vie et pour favoriser leur bien-être physique et psychique,
- de donner du sens aux apprentissages en les liant avec la réalité.

De son expérience de partenariat avec les écoles, Empreintes retient les éléments suivants :

- **Distinguer gestion et sensibilisation**

De nombreux projets d'ErE en milieu scolaire portent sur la gestion environnementale, c'est-à-dire une meilleure organisation du système école en vue de diminuer son empreinte écologique ou, plus prosaïquement, ses coûts. Réduire la consommation énergétique ou d'eau, la production de déchets sont les principales activités réclamées. Le calcul est souvent qu'en « éduquant » les élèves à de « bons comportements », la facture diminuera. C'est évidemment un détournement de l'ErE.

L'ErE dans une perspective de sensibilisation a pour objectif, au contraire, d'enrichir la perspective et la capacité de choix des élèves au regard des enjeux environnementaux. La finalité est éducative et vise l'émancipation. L'école comme structure ou bâtiment peut être utilisée comme support pédagogique à la sensibilisation et l'effet d'un changement de comportement comme un élément stimulant d'une nouvelle compréhension des liens entre les choix individuels et les effets sur la collectivité. Cependant, la finalité ne peut être le changement de comportement pour lui-même. La responsabilité des problèmes structurels et économiques de l'école ne peut être attribuée aux jeunes.

- **Partir des programmes**

L'école a ses missions et ses objectifs. L'éducation à l'environnement ne peut-être une matière supplémentaire qui se substituerait ou s'ajouterait à ce qui doit être enseigné. Dès lors le travail des acteurs extérieurs est de s'appuyer sur les socles et les programmes de cours pour construire des propositions pertinentes et intégrées.

- **Mener des projets (disciplinaires ou d'école)**

Si l'approche par projet est déjà inscrite dans la pratique de certains enseignants et de certaines écoles, elle reste difficile à mettre en œuvre. Les propositions de projets « clé sur porte » par des associations semblent une bonne manière d'initier et de soutenir une telle dynamique. En mettant élèves, classes, écoles en projet, les jeunes

abordent les matières scolaires en sollicitant et en développant des aptitudes différentes et particulièrement celles qui permettent de créer des liens entre les savoirs et leur environnement ainsi que de s'inscrire dans une dynamique collective. Ces deux éléments sont, pour Empreintes, constitutives du CRACS et peuvent être aussi nourries à l'école, notamment en partenariat avec des acteurs du secteur de l'éducation non formelle.

- **Cadrer la collaboration entre école et associations extérieures**

Les associations d'éducation à l'environnement constituent l'un des nombreux interlocuteurs qui cherchent à « entrer » dans les écoles afin d'atteindre les élèves et de les sensibiliser à leurs thématiques. Ces sollicitations rencontrent plusieurs types de réponse de la part des écoles :

- Sentiment d'être noyé, de ne pas avoir le temps et les références pour évaluer et prioriser ces propositions ;
- Utilisation des activités pour soit
- Aborder une matière à la place du prof (suppléer) ;
- Sortir du cadre, expérimenter d'autres approches ;
- Occuper les élèves, les distraire ... ;
- Initiation d'un partenariat en réponse à un souhait qui a surgit de l'école.

Il importe d'éviter que les associations ne soient les instruments de l'école ou ses suppléantes et de s'assurer qu'elles restent des lieux d'innovation et d'expérimentation pédagogique, alternatifs et complémentaires.

- **Assumer la différence et donc la complémentarité**

Intervenir en partenariat avec une école en tant qu'organisation de jeunesse exige de clarifier les rôles et missions des partenaires.

Autant le décret mission précise les priorités de l'école, autant l'organisation de jeunesse doit revendiquer son ancrage dans l'éducation non formelle et son objectif de former des CRACS. Le respect et la prise en compte des deux identités constitue le socle sur lequel construire des collaborations fructueuses pour l'émancipation des jeunes.

Ainsi la participation, l'ambition de rendre le jeune davantage acteur de l'école, dans le cas d'Empreintes au départ des questions environnementales, constitue un apport spécifique de ce type de collaboration. Peut-être faut-il lire là la justification de ce dispositif particulier.

## 5.2. L'école des éco-citoyens

Le dispositif particulier « soutien aux actions d'animation en collaboration avec les écoles » répond à ces constats. Sous l'intitulé « **L'école des éco-citoyens** », Empreintes propose donc aux écoles de vivre des activités qui amènent les élèves et les adultes qui les accompagnent à devenir davantage acteurs de leur environnement. Ces activités ludiques et participatives sont adaptées à l'âge et au niveau du groupe. Elles sont construites en lien avec les programmes et les socles de compétences.

Le plan quadriennal 2013-2016 proposait pour ce dispositif particulier trois sous-projets ou niveau d'intervention :

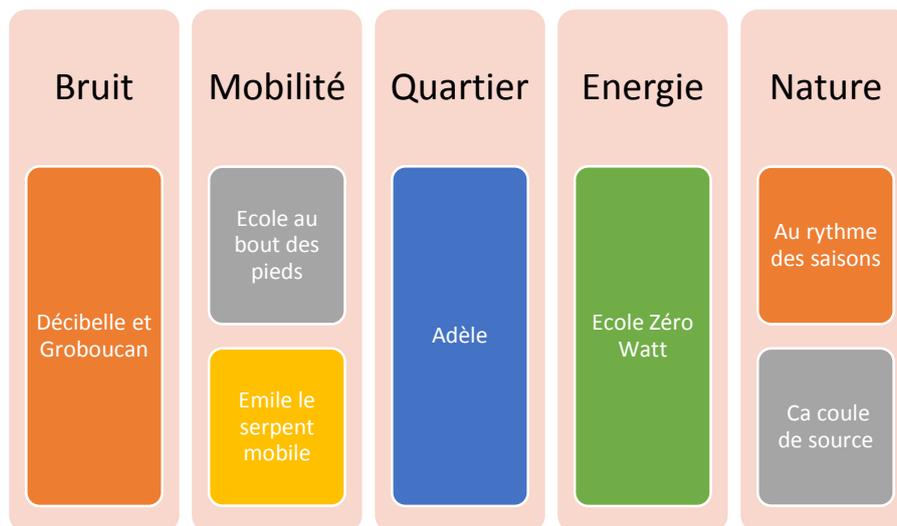
- La sensibilisation via des animations ponctuelles
- Les « classes et écoles en projet » autour d'une thématique
- Une approche multithématique impliquant l'ensemble de l'école sous le label « L'école des éco-citoyens ». Il s'agissait d'un projet exploratoire.

Fort de cette expérience, Empreintes propose une nouvelle approche de ce dispositif particulier dans le cadre du plan quadriennal 2017-2016.

Trois points d'attentions spécifiques ont été identifiés :

- Seule des activités menées dans la **durée** et avec une **continuité** permettent aux enfants et aux jeunes d'entrer dans une thématique, de se l'approprier, d'expérimenter et de se forger une opinion. La priorité sera donc mise sur les projets qui proposent un temps de présentiel long avec les participants.
- L'**engagement** de l'institution scolaire partenaire est déterminant pour la réussite du projet. Il dépasse l'aspect financier, le paiement d'une contribution ne garantit pas l'engagement. La priorité sur mise sur des dispositifs de création de partenariat qui demande un engagement moral, intellectuel, pratique, temporel, participatif de l'école, notamment sous la forme d'**appel à projet**.
- Qu'il s'agisse d'expériences déjà menées, d'infrastructures, du nombre et des fonctions des personnes mobilisées, de la culture de collaboration ou de participation, la **diversité** des situations des écoles demande une **différenciation** des projets sur base desquels sera élaboré le partenariat. Le catalogue d'activité devient une base de discussion qui permet de co-construire avec les élèves et les équipes éducatives des projets sur mesure.

Le dispositif particulier « L'école des éco-citoyens » s'appuie sur des animations rassemblées au sein de projets dits « clé sur porte ». Chaque projet s'inscrit dans une thématique.



Pour chaque thématique, Empreintes propose quatre formes d'intervention :

### 1. Le parcours d'animations

Les projets « clé sur porte » proposent une suite d'étapes complémentaires :

- Découverte et sensibilisation à la thématique ;
- Audit, exploration du cadre de vie en lien avec la thématique ;
- Identification des pratiques et des problèmes qu'elles posent, des acteurs, interlocuteurs, parties prenantes ;
- Création des solutions, d'un plan d'action ;
- Test des solutions, expérimentation d'autres possibles ;
- Communication vers les pairs ;
- Evaluation et/ou rencontre citoyenne (synthèse, reformulation, témoignage).

### 2. Des outils pédagogiques

Ils sont présentés dans l'évaluation plan quadriennal 2013-2016. Les outils créés par Empreintes sont accessibles soit directement en ligne soit dans un réseau de centres de documentation partenaires (CRIE, CLPS, ...). Par ailleurs, Empreintes fait connaître la collection d'outils et de supports pédagogiques qui constituent son outillière. Ils sont proposés en prêts aux enseignants.

### 3. Un accompagnement pédagogique

Empreintes propose d'accompagner et renforcer un projet initié et porté par l'école. Cet accompagnement est défini entre l'école et l'association, en tenant compte des besoins spécifiques du projet et de l'enseignant-e. Il peut ainsi prendre la forme d'un soutien méthodologique, pédagogique ou thématique. La création d'écoteams au sein de l'école (Voir axe 4) constitue également un levier pour initier des projets pérennes d'ErE à l'école.

#### 4. La formation

Les formations (présentée dans l'axe 4) proposent de découvrir un panel de méthodologies et de dispositifs qui permettent d'intégrer l'ErE dans les pratiques pédagogiques, dans le respect des socles et des programmes. Elles sont disponibles à la demande des équipes éducatives ou par l'intermédiaire des opérateurs de la formation continuée des enseignants.

« L'école des éco-citoyens » se décline sous la forme de projet de classe ou d'école qui courent le long d'une année scolaire ou de séjours de classes de dépaysement nommée à propos dans ce cas « classes vertes ».

Dans les deux cas, le projet est co-construit avec les élèves et les équipes éducatives en articulant les activités proposées dans les parcours « clé sur porte » et les différentes formes d'intervention.

#### **FINALITE**

**Dans le cadre du dispositif particulier « Soutien aux actions d'animations en collaboration avec les écoles », Empreintes se donne pour finalité de proposer aux jeunes en milieu scolaire de mener un projet sous la bannière « L'école des éco-citoyens »**  
**« L'école des éco-citoyens » vise à nouer un partenariat avec une école en vue de mener des projets de sensibilisation à l'environnement intégrant une forte participation des élèves.**

Ces projets viseront à renforcer chez les élèves :

- leur lien avec la nature et l'environnement ;
- leur sentiment d'appartenir à un éco-socio-système ;
- leur conscience d'être co-responsable et d'être capable d'agir dans leur environnement.

« L'école des éco-citoyens » :

- s'inscrira dans les rythmes et mission de l'école ;
- sera multithématique et comprendra différents types d'activités intégrés dans une progression. Il s'adressera de manière différenciée et adaptée aux différents niveaux de l'école ;
- cherchera une collaboration pluriannuelle avec une école.

Cette finalité est complémentaire avec celle de l'axe 4 de ce plan quadriennal « Acteurs d'ErE » dont une des dimensions est d'outiller les acteurs scolaires pour qu'ils soient capables de mener des projets d'Education relative à l'Environnement avec leurs élèves.

La finalité du dispositif particulier « L'école des éco-citoyens » se traduit par les sous-projets suivants :

Sous-Projet	Mode d'action	Missions	Etat des lieux	2017	2018	2019	2020
<b>Classe et école en projet</b>	<b>Animation</b>	<b>L'animation directe des jeunes</b> <b>Sensibilisation aux enjeux de société</b>	Voir diagnostic	10 écoles en projet  Lancement d'un premier appel à projet initié par Empreintes sur base d'une année scolaire	10 écoles en projet  Lancement d'un appel à projet initié par Empreintes sur base de deux années scolaires	10 écoles en projet	10 écoles en projet
<b>Classe verte</b>	<b>Animation</b>	<b>L'animation directe des jeunes</b> <b>Sensibilisation aux enjeux de société</b>	Voir diagnostic	Formalisation de deux projets de classe verte, l'un en milieu urbain, l'autre en milieu rural sur base des expériences pilotes menées en 2016 avec pour thème la nature et le paysage.  Création des outils permettant aux élèves de préparer et de poursuivre les découvertes du séjour	Création d'un projet de classe verte sur les enjeux environnementaux des milieux urbains (mobilité, énergies, ressources, ...  Il s'ajoute aux précédents	Création d'un projet de classe verte sur les enjeux de transition et de résilience  Il s'ajoute aux précédents	5 séjours sont organisés  Rédaction et diffusion